

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITE DE DIRECTION  
Séance du 02 Mars 2016

Date de convocation :  
Le 08 février 2016

L'an deux mille seize, le 02 mars à dix-huit heures, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame **Élisabeth GONDY**, Présidente, suite à la convocation qui lui a été faite le 08 février 2016.

Nombre :  
- délégués titulaires : 18  
- de présents : 8  
- de votants : 8  
  
- délégués suppléants : 14  
- de présents : 3  
- de votants : 2

Étaient présents (11) :

Mme **Élisabeth GONDY** ; M. **Grégory LELONG** ; Mme **Valérie TOMSON** ; M. **Guy HUART** ; M. **Didier JOVENIAUX** ; M. **Mattéo GUALANO** ; Mme **Isabelle CHOAIN** ; Mme **Yveline DRUELLE** ; Mme **Aurore COLSON** ; Mme **Marie-Andrée CHOTEAU** ; Mme **Anne GOZÉ**.

Absents excusés : (8)

Mme **Geneviève MANNARINO** ; M. **Laurent DEGALLAIX** ; Mme **Renée STIÉVENART** ; Mme **Monique GUILBERT** ; M. **Vincent HADOT** ; Mme **Denise CAPPELLE** ; Mme **Arlette MARCANT** ; Mme **Corinne COLLET DONNAINT**.

\*\*\*\*\*

N° d'inscription de l'acte  
soumis à l'obligation de  
transmission au Représentant  
de l'État :  
II/003/16

Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Secrétaire de Séance :  
Mme **Isabelle DUSCHET**

Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1er et 4;

Nos Réf : ID/IC

Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;

OBJET : Adhésion de l'OTC.

Vu la Convention d'Apport intervenant entre l'association « Office de Tourisme du Valenciennois » et l'ÉPIC « Office de Tourisme et des Congrès de Valenciennes Métropole » ;

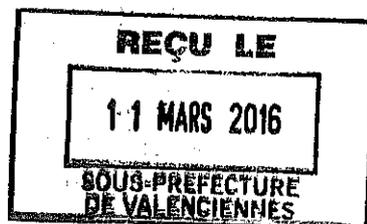
Ainsi fait et délibéré en  
séance les jours, mois et an  
susdits

Vu les délibérations n°I/005 en date du 07 mars 2013 et n°I/029 en date du 13 décembre 2013 autorisant l'Office de Tourisme et des Congrès à adhérer auprès de divers organismes ;

La Présidente,  
**Élisabeth GONDY**

Dans le cadre de sa politique de développement touristique et des missions qui lui sont confiées par Valenciennes métropole, l'Office de Tourisme assure la promotion touristique du territoire communautaire en partenariat avec différents organismes, auprès desquels il apparaît nécessaire d'être positionné en tant qu'adhérent. Pour cela, il convient de renouveler les adhésions selon la liste ci-dessous :

- Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST),
- Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (UDOTSI),
- Association des Offices de Tourisme du Hainaut,
- Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Nord (ADRT),



- Office de Tourisme de France,
- Club de la Presse Hainaut,
- ADRT Nord Plateforme E-commerce,
- Bureau Régional des Congrès (BRC),
- Club de la Presse des Offices de Tourisme de France,
- Association « Chemin de mémoire de la Grande Guerre ».

Sur ces bases, il est proposé au Comité de Direction réuni le 02 mars 2016,

- D'autoriser le Directeur Général à renouveler l'adhésion de Valenciennes Tourisme & des Congrès à ces structures pour 2016 et les années à venir sous la réserve d'éventuelles modifications,
- D'autoriser le Directeur Général à procéder au règlement des cotisations d'adhésion à ces structures.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**AUTORISE :**

- Le Directeur Général à renouveler l'adhésion de Valenciennes Tourisme & Congrès à ces structures pour 2016 et les années à venir sous réserve d'éventuelles modifications,
- Le Directeur Général à procéder au règlement des cotisations d'adhésion à ces structures.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 02 mars 2016

La Présidente,  
Élisabeth GONDY

